



PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES

Vous venez de signer votre engagement, *et maintenant ?*

Vous avez choisi de participer au Programme de travaux compensatoires afin de vous acquitter de votre amende. Voici des points importants à lire et **à respecter** :

INFORMATIONS REQUISES POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS :

Ayez votre engagement en main.

- Votre adresse complète, incluant votre code postal.
- Votre numéro de téléphone.
- Le numéro de la demande de service.
- La date de la signature de votre engagement.
- Où vous avez signé votre engagement.
- Le nombre d'heures à effectuer.

Nous pouvons seulement parler avec la personne qui a signé l'engagement.

Si vous déménagez ou changez de numéro de téléphone, c'est important de nous en informer.

DÉLAI POUR UN RENDEZ-VOUS :

Notre délai d'attente varie entre 9 et 14 semaines, selon l'achalandage.

Vous ne pouvez pas commencer vos heures avant d'avoir rencontré un conseiller.

LE RENDEZ-VOUS :

- Apportez la copie de votre engagement.
- Durée de l'entrevue: 15 - 30 minutes.
- Vous ne commencerez pas vos travaux le jour même de votre rendez-vous.
- C'est le conseiller qui choisit l'endroit où vous ferez vos travaux.
- Si vous arrivez en retard, il se peut que nous ne puissions pas vous rencontrer.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS :

Par téléphone :
514 849-8393, p. 1729

En personne :

1441 Rue Drummond,
Montréal (QC) H3G 1W3
6^e étage
Métro Peel (sortie Stanley)

Lun-Ven
9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Aucun comportement agressif ou violent ne sera toléré dans nos bureaux.